

Pays d'Issoire - Val d'Allier

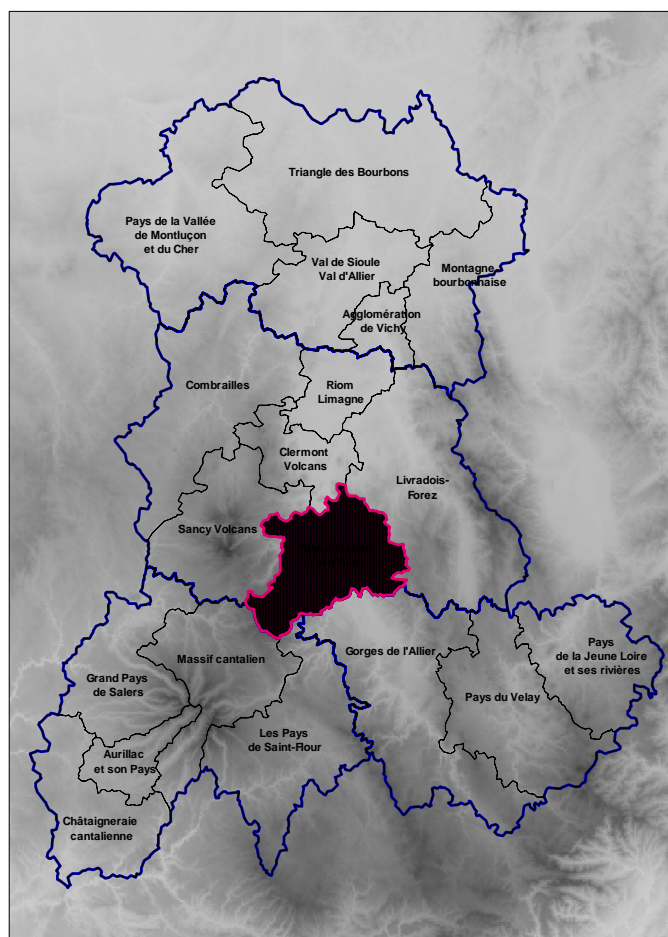
Période	Emploi salarié touristique de la zone	Part de l'emploi touristique dans l'emploi salarié total dans la zone	Part de l'emploi touristique dans l'emploi salarié total en Auvergne
Ensemble de l'année	664	4,4 %	4,4 %
Haute saison d'été	881	5,7 %	5,8 %
Haute saison d'hiver	538	3,7 %	3,7 %

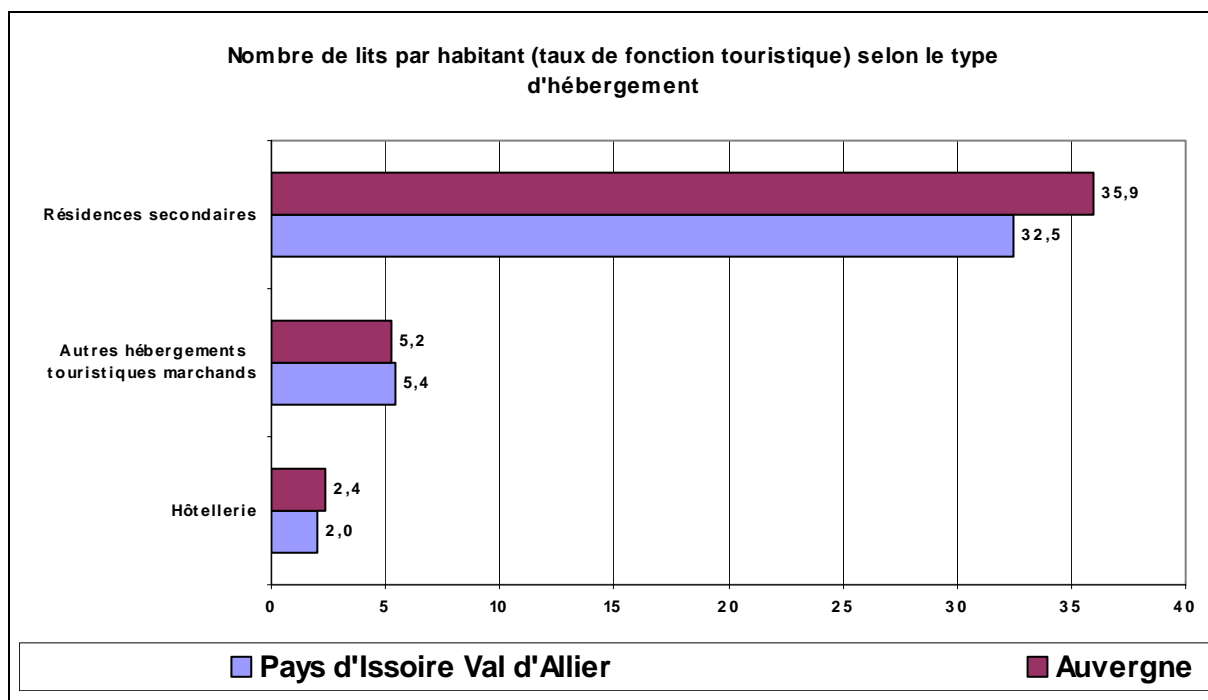
Source : Insee, DADS 2007

	Rapport de l'emploi touristique d'août sur janvier	Rapport ETP sur emplois*
Pays d'Issoire Val d'Allier	1,7	0,81
Auvergne	1,8	0,75

Source : Insee, DADS 2007

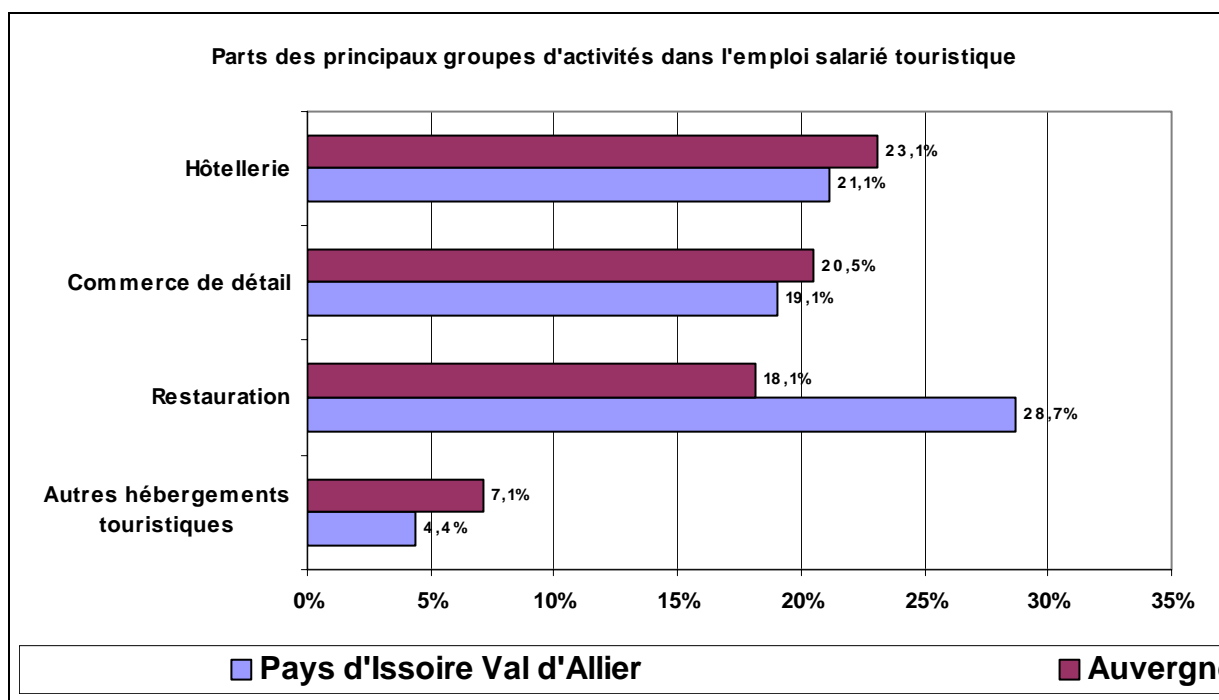
* Cet indicateur mesure le recours au temps au temps partiel. Celui-ci est d'autant plus faible que le ratio est élevé.





Source : Insee, Direction du tourisme, 2007

(remplacer « autres hébergements touristiques marchands » par campings et hôtellerie par hôtels)



Source : Insee, DADS 2007

La zone d'Issoire Val d'Allier présente un profil contrasté. Traversée par la vallée de l'Allier, elle s'étend au sud ouest sur les monts du Cézallier. Les huit dixièmes de sa population résident dans l'espace à dominante urbaine concentré sur la moitié nord de son territoire. Cette zone fait donc partie des zones à dominante urbaine sur lesquelles se trouve une grande commune. Son profil touristique reflète ce caractère urbain. Ainsi la part de l'emploi touristique dans l'emploi salarié est proche de la moyenne régionale. Les parts des hébergements (hôtellerie et autres) dans l'emploi touristique sont limitées. Inversement, le poids de la restauration est important : c'est particulièrement le cas dans cette zone où il atteint 29 %, soit le troisième rang des zones géotouristiques auvergnates. La saisonnalité de l'emploi touristique est, comme dans les autres zones fortement urbanisées, un peu moins élevée qu'à l'échelon régional.

Par ailleurs, la présence de Saint-Nectaire, station thermale tournée vers le thermalisme, donne un poids important (7 %) aux activités du thermalisme et de casinos dans l'emploi salarié touristique de la zone.